MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n° 26 Edition Générale n° 6 3 Juin I957

AVERTISSEMENTS

TAVELURES — Toutes Zones

Les pluies orageuses qui se sont abattues sur toute la région obligent à renouveler la protection des feuilles et des fruits.

Dans les vergers où l'oïdium du pommier est fréquent, utiliser les soufres micronisés.

Partout on peut utiliser le Zinèbe, le Captane, le Zirame, le Thirame, le Dichloronaphtoquinone, le Thiocyanodinitrobenzène, l'Oxyquinoléate de cuivre.

CARPOCAPSE — Zones I-2-3-4

Les éclosions massives observées depuis le 25 mai nous font conseiller un traitement. Une bouillie mixte (anticryptogamique et insecticide) évitera un double traitement.

Les températures crépusculaires sont encore trop basses en zones 5 et 6 pour que le Carpocapse puisse présenter un danger.

OIDIUM du PECHER — Zones I-2-3-4

La maladie s'étend dans de nombreuses plantations et en pépinières. Il est indispensable de lenrayer en pulvérisant l'un des produits suivants :

Bouillie sulfocalcique - Soufres micronisés - Soufres dispersés - Dinitrophényl crotonate

INFORMATIONS pour l'AVEYRON et la LOZERE

MILDIOU de la VIGNE

A la suite des pluies qui se conjuguent avec des températures diurnes élevées la maladie s'étend. Il importe d'assurer la protection du vignoble dont la végétation est très active . Utiliser :

Bouillie Bordelaise - Bouillie Bourguignonne - Oxydes cuivreux - Sulfate basique de cuivre
Oxychlorure de cuivre - Verdet

OIDIUM de la VIGNE

Sur les plants sensibles à cette maladie, faire un soufrage ou bien une pulvérisation de Soufre micronisé ou de Soufre dispersé.

VERS de la GRAPPE

L'an dernier la Cochylis et l'Eudémis ont provoqué des dégâts qu'il est facile d'éviter en pulvérisant de l'Arséniate de plomb, du D.D.T., des Parathions (ne pas les mélanger à la Bouillie Bordelaise). On peut aussi poudrer du D.D.T. , des Parathions, de la Roténone.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon , 16 rue de la République - Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956.